

FORMATRICE

Madame **Marie CONSTANT TROUSSARD**,
Psychomotricienne DE, Maitrise de Psychologie Clinique,
Thérapeute au Champ d'Argile®, Psychothérapeute,
Cabinet libéral et intervenante en institution.
Tel : 06 71 58 92 43
Email : marie.constant-troussard@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et soignants désirant se questionner
sur une pratique corporelle dans le domaine de la
gériatrie.

OBJECTIFS

Acquérir ou enrichir une pratique professionnelle
psychomotrice dans le champ de la gériatrie.
Se positionner dans les différents modes de prise en
charge et d'un point de vue institutionnel.
Apporter une réflexion spécifique sur son rapport au
sujet vieillissant et en perte d'autonomie.
Permettre au psychomotricien de s'approprier une
identité professionnelle et l'aider à élaborer sa propre
pratique au regard d'une analyse psychocorporelle.

CONTENU DE LA FORMATION

La première session permet une approche théorico-
clinique de la gériatrie au regard des questionnements
des stagiaires. L'approche institutionnelle du
psychomotricien est abordée avec une réflexion sur la
place et le champ d'action de celui-ci dans diverses
institutions.

Sera abordé une réflexion de l'adaptation de pratiques
psychomotrices de groupes et individuels au regard des
pathologies rencontrées en gériatrie (pertinence selon
les pathologies et objectifs thérapeutiques visés). Au
cours de la première session une problématique sera
posée pour chaque stagiaire.

La deuxième session sera axée sur l'analyse,
l'appropriation ou l'élaboration et l'approfondissement
des pratiques des stagiaires.

Chaque stagiaire sera amené à reprendre ou à
élaborer une pratique qu'il présentera durant la
deuxième session. Au regard des cliniques une analyse
psychocorporelle sera aussi poursuivie.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Articles, documents audio et vidéo, méthodes
expérientielles, pratique psychomotrice tels la
relaxation dynamique et activo-passive, le toucher
thérapeutique et relationnel.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation de la formation
par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 30h (9h à 17h) est dispensée pour
un groupe de maximum 10 personnes. Elle se déroule
en deux sessions de deux jours :

En 2018 : les 20 et 21 septembre puis les 15 et 16
novembre 2018.

En 2019 : les 26 et 27 septembre puis les 21 et 22
novembre 2019.

LIEU : Nanterre.

Tout proche de la gare de RER A Arrêt Nanterre Ville.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 750€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 500€ TTC (130€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 410€ TTC (100€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.